



# POSTULAT

**Auteur** Anne-Laure Secco et Sarah Constantin, PS/GC et Malvine Moulin, Le Centre  
**Objet** Un engagement concret de l'Etat du Valais en faveur de l'égalité pour toutes et tous  
**Date** 14/06/2023  
**Numéro** 2023.06.220

Le canton du Valais à travers sa politique a la responsabilité de construire une société juste et équitable, où chaque individu a les mêmes droits et les mêmes opportunités, indépendamment de leur genre, de leur origine ethnique, de leur orientation sexuelle, de leur religion ou de leur statut socio-économique.

L'égalité est un droit fondamental, un principe inaliénable sur lequel repose notre démocratie. Malheureusement, force est de constater que des inégalités persistent dans notre société, limitant les chances de certaines personnes et perpétuant des privilèges injustes. Il est du devoir de toutes et tous de combattre ces injustices et de promouvoir activement l'égalité pour tous.

Par ailleurs, il apparaît plus que nécessaire d'éliminer les privilèges qui favorisent certaines personnes au détriment d'autres. Il est temps de remettre en question les pratiques et les systèmes qui perpétuent les inégalités, de lutter contre la discrimination et de promouvoir activement la diversité et l'inclusion dans tous les domaines de la vie publique et privée.

Pour ce faire, le canton du Valais doit s'engager résolument en faveur de l'égalité. Il est nécessaire de prendre des mesures concrètes afin de mettre en place des politiques inclusives qui permettent à chacun de s'épanouir pleinement, indépendamment de son origine ou de sa situation personnelle.

Des mesures en faveur de :

- Moyens financiers égalitaires en permettant de cotiser dès le 1er franc et en activant encore plus la charte en faveur de l'égalité salariale ;
- L'accès égal à l'éducation en renforçant l'inclusivité de nos cursus scolaires et professionnels ;
- La conciliation vie professionnelle et familiale en augmentant les places d'accueil extrafamiliales et valorisant le temps de travail à temps partiel ou flexible ;
- De l'accessibilité aux prestations de santé à travers des soutiens permettant à toutes et tous d'avoir accès aux soins dont ils ont besoins ;
- De logement adapté et abordable en développant des projets d'habitations accessibles d'un point de vue pratique et financier ;
- La participation professionnelle à des postes à responsabilités et au monde politique en adoptant des normes organisationnelles et incitatives favorisant l'accessibilité à toutes les catégories de la population ;
- Du soutien en termes d'accompagnement et financier pour les victimes de violence domestique ;
- A la prise en compte de la dimension de genre dans le domaine de la santé pour une meilleure prise en charge médicale.

## **Conclusion**

En conclusion, nous appelons, à travers ce postulat, le Conseil d'Etat à prendre des mesures, dont certains exemples sont cités de manière non-exhaustive ci-dessus, afin de favoriser l'égalité dans notre Canton. En effet, c'est uniquement en remettant en question les injustices et en promouvant l'inclusion que nous pourrons bâtir un avenir meilleur pour tous les habitante et habitants de notre canton.